

Communiqué de presse
19 novembre 2013

3ÈME ÉDITION DE LA PALME IFRECOR Présentation des lauréats 2013



L'IFRECOR – Initiative française pour les récifs coralliens, organise chaque année le concours Palme IFRECOR, destiné aux élus des collectivités d'Outre-mer.
Ce concours a pour objectif de récompenser les actions et politiques exemplaires mises en œuvre pour la préservation des récifs coralliens, herbiers et mangroves.

En 2013, les palmes IFRECOR ont été attribuées à...

Pour sa troisième édition, le jury, présidé par le Professeur Bernard Salvat (directeur émérite de l'EPHE – École Pratique des Hautes Études) a dû départager 9 projets pour retenir un lauréat pour chacune des deux catégories du concours : catégorie protection / restauration écologique et catégorie éducation / sensibilisation.

... **M. Ary CHALUS**, député-maire de Baie-Mahault en Guadeloupe, pour le projet « **KOUDMEN POUR LA MANGROVE** », dans la catégorie protection, valorisation et restauration écologique

Ce projet présente le programme de **restauration écologique** de la mangrove aux abords de la Rivière Salée.

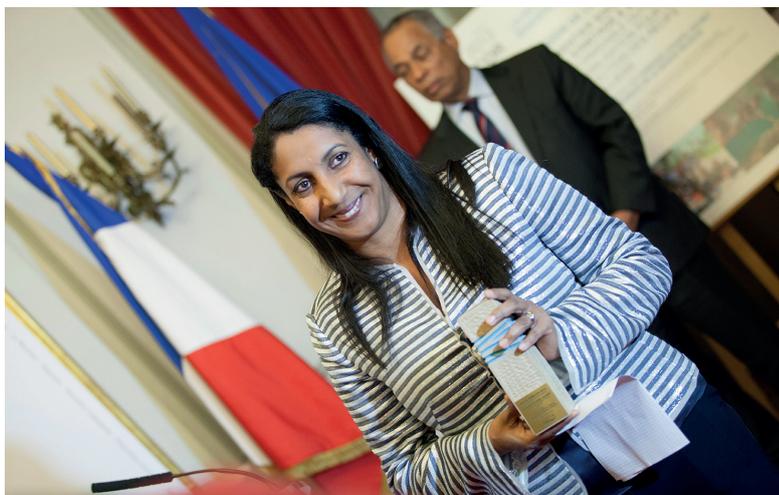
Monsieur Ary Chalus reçoit la palme de la part des Ministres Madame George Pau-Langevin et de Monsieur Victorin Lurel.



Il a consisté à :

- **La réduction des pollutions visuelles et chimiques** par la destruction de 12 cases de pêcheurs insalubres et l'évacuation de 125 tonnes de déchets.
- **La favorisation du retour des herbiers et mangroves** grâce à un nettoyage des fonds sous-marins et une plantation de jeunes palétuviers.
- **La revalorisation du site aux abords de la Rivière Salée en vue de sensibiliser les populations et de leur permettre de se réappropriier le site.** Les habitants ont, d'une part, été sensibilisés aux bénéfices de la mangrove pour les récifs coralliens. D'autre part, des gardes du littoral ont été recrutés pour assurer une veille écologique.

... **Mme Fabienne COUPEL-SAURET**, vice-présidente de la Région Réunion, pour le projet « **SENTIER SOUS-MARIN DE L'ERMITAGE À SAINT-PAUL** », dans la catégorie Éducation et sensibilisation



Mme Soraya Issop-Mamode, Directrice de la Réserve Nationale Marine de la Réunion, est venue recevoir la palme au nom de Fabienne Coupel-Sauret, retenue à la Réunion.

Ce projet est un outil de sensibilisation pour la protection des récifs coralliens.

Depuis sa création en 2003, le sentier sous-marin de l'Ermitage est un véritable atout éco-touristique pour l'île de la Réunion. Ainsi, en 2012, plus de 2 000 visiteurs ont eu le plaisir d'y découvrir et d'y observer la faune et la flore. Le sentier a été créé avant la réserve, créée en 2007. Il permet au plus grand nombre de constater l'effet positif sur la biodiversité.

Il est aussi devenu un véritable outil pédagogique, indispensable à la sensibilisation des collégiens et lycéens, ainsi qu'à la formation de futurs professeurs des écoles.

La cérémonie de remise des Palmes IFRECOR

Le lundi 18 novembre, à l'occasion de la journée dédiée à l'Outre-mer du Congrès annuel des Maires qui se tenait à l'Hôtel de ville de Paris, une grande exposition photographique présentait les enjeux de la préservation des récifs coralliens.



La cérémonie de remise des trophées s'est tenue à l'issue de la journée au Ministère de l'Outre-mer. Monsieur Victorin Lurel, Ministre des Outre-mer, Madame George Paul-Langevin, Ministre chargée de la réussite éducative, et Monsieur Sébastien Moncorps, Directeur du comité français de l'UICN, ont remis les Palmes IFRECOR 2013 aux deux lauréats.



A propos de la Palme IFRECOR

La France est le seul pays du monde à posséder des récifs coralliens dans trois des océans de la planète. Les récifs et leurs lagons couvrent 57 557 km², soit 10% de la surface totale mondiale de récifs coralliens.



Elle a donc une responsabilité politique internationale pour leur préservation dans la mesure où ils rendent quotidiennement des services économiques, sociaux et environnementaux. Leur disparition serait dramatique.

C'est pourquoi l'IFRECOR décide de lancer en 2011 la première édition d'un concours à destination des élus d'Outre-mer: la Palme IFRECOR. Il récompense depuis trois ans les élus d'Outre-mer pour leurs actions et politiques exemplaires en matière de préservation et gestion durable des récifs coralliens, herbiers et mangroves.

A propos de l'IFRECOR

Depuis 15 ans l'IFRECOR (Initiative Française pour les Récifs Coralliens) agit pour la préservation et la gestion durable des récifs coralliens, herbiers et mangroves dans les collectivités françaises d'Outre-mer. Soutenue financièrement par le Ministère de l'Écologie et le Ministère des Outre-mer, l'IFRECOR s'applique à sensibiliser les élus et le grand public à l'importance des récifs coralliens.

Le Comité français de l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature), responsable du programme dédié à la Communication au sein de l'IFRECOR, est chargé de son organisation.

Contacts

Presse

Agence 914 – 01 42 52 60 29 / 06 11 76 22 09

Juliette Laniray – juliette@agence914.fr

Devi de Condappa – devi@agence914.fr

Interviews et visuels disponibles sur demande.

Concours

UICN France – 01 47 07 78 58

Aurélie Bocquet : aurelie.bocquet@uicn.fr

Pour plus d'informations : www.ifrecor.org